

Plus tard, quand il eut inventé sa machine merveilleuse, il alla à plusieurs reprises, à l'occasion de la fête annuelle de Huy, installer à l'extrême pointe de la forteresse un phare électrique actionné par sa dynamo. La première fois qu'il l'établit, on le vit qu'il dirigeait obstinément les rayons de la lumière puissante vers des recoins obscurs, derrière les maisons, enserrant la colline de la forteresse. Il cherchait probablement le vieil atelier où il avait peiné au temps de sa jeunesse.

Quelles réflexions ont dû traverser sa cervelle à l'idée du chemin parcouru depuis l'établi des frères Férier ! Ce ne fut point à coup sûr une pensée de vanité sotte, car Gramme, qui, toujours, resta un modeste, avait échappé au mal d'orgueil dont la contagion atteint souvent les parvenus, même ceux de l'intelligence.

... A Liège, l'idée du mouvement perpétuel l'attira comme beaucoup d'autres : son vieux camarade Thonet, qui le suivit à Liège, se rappelle ses premières recherches, qui furent vraisemblablement le point de départ de ses études. A Liège, Gramme sortait peu ; le dimanche, il faisait toilette le soir, pour se rendre auprès de celle qui devait être l'admirable compagne de sa vie laborieuse et qu'il avait connue à la maison paternelle, où elle venait faire de la couture en journée.

Il n'avait pas renoncé à son goût pour la sculpture. Souvent, lors qu'il se promenait en ville, il s'amusa à façonner au bout de son bâton une figurine quelconque. Dès qu'il l'avait terminée, il rompa la pointe de sa canne et recommençait une autre statuette. Les gamins, qui connaissaient cette habitude de Gramme, le suivaient pour ramasser les marionnettes que son couteau avait taillées.

Il gagna Bruxelles, puis Paris, où il continua les études qui l'amènèrent à faire les plus grandes inventions du siècle, sans doute, car la génération qui nous suivra saura seule en mesurer toute l'étendue.

Le Petit Parisien (n° du 13 octobre) se demande si, maintenant, le moment n'est pas venu, pour la capitale de la France, de rendre au grand électricien, l'hommage commémoratif qui lui est dû en raison de l'immense développement que son invention a valu à l'industrie. Ce journal apporte, au début de son article, quelques détails intéressants sur la vie que menait Zénobe Gramme millionnaire.

Il y a quelques années vivait, à Bois-Colombes, au numéro 6 de la rue Mertens, dans un grand pavillon en pierres rouges entouré d'un jardin, un brave homme que ses voisins estimaient autant qu'ils le vénéraient. Il s'appelait Zénobe Gramme. C'était un robuste vieillard, très alerte encore, bien qu'ayant depuis longtemps dépassé la soixante-dixième année. Souvent, le matin, on le voyait se diriger, de bonne heure, vers la gare, très droit, la cigarette aux lèvres, et l'on disait, sur son passage :

— M. Gramme va passer encore aujourd'hui la journée à l'usine. Décidément il travaillera toute sa vie. M. Gramme est infatigable.

Affable et bon, il avait toujours l'oreille attentive au récit d'une misère intéressante, qu'il s'empressait, d'ailleurs, de soulager. M. Gramme ne se bornait pas à faire la charité aussi discrètement qu'il le fallait pour ne froisser les susceptibilités de personne, il reconfortait également les pauvres gens par de bonnes paroles et aimait à répéter :

— Il ne faut jamais désespérer de l'existence, voyez-vous, mon cher ami. Moi aussi j'ai passé par des heures terribles, et je ne les oublierai jamais.

On le disait très riche, mais peu de gens, à Bois-Colombes, connaissaient l'origine de sa fortune. Et ce fut tout un événement dans cette

localité de la banlieue parisienne lorsque, il y a cinq ans, en plein hiver de 1901, M. Gramme étant mort, on vit le jour de son enterrement, débarquer des trains de Paris tout ce que la capitale contient de sommités dans le monde de la science ou de la grande industrie, des académiciens et même des représentants du gouvernement.

Zénobe Gramme, le bon vieillard, si modeste, de la rue Mertens, n'était autre qu'un des plus grands génies de notre époque. C'était l'homme qui, après des années d'un labeur incessant, après des recherches inlassables, avait inventé la fameuse machine à courant continu, clef de toutes les applications de l'électricité et qui servit de point de départ à l'industrie électrique moderne — c'est-à-dire de la dynamo.

ooo

Sur **Made moiselle Marianne Flahaut**, la gracieuse artiste de l'Opéra, née à Huy, M. Paul FRÉTOY publie dans la luxueuse revue *Le Théâtre* (1), l'article suivant, avec deux portraits, et une grande et superbe gravure en couleurs, celle-ci représentant l'artiste dans le rôle d'Azucena, du *Trouvère* :

« C'est le 25 juillet 1898 que Mademoiselle Flahaut a paru pour la première fois sur la scène de l'Opéra, et cela, s'il m'en souvient bien, dans des conditions médiocrement favorables. Elle, de très belle taille et de stature sculpturale, rappelant ainsi la superbe Rosine Bloch, s'essayait dans le rôle d'Amnérís, d'*Aïda*, et avait pour partenaire dans Rhamadés un autre débutant, sur lequel on avait fondé grand espoir quand il étudiait au Conservatoire, et qui ne donna rien à l'Opéra, mais qui, de plus, était de taille exigüe, de façon que cette disproportion faisait paraître encore plus grande, et presque trop grande, la nouvelle Amnérís. Quoi qu'il en soit, la jeune élève du Conservatoire de Liège reçut toujours un meilleur accueil que le ténor-lauréat du Conservatoire de Paris, car le public, vivement frappé par les belles notes de cette voix qui sonnait si généreusement, fit volontiers crédit à la nouvelle venue et l'applaudit, pour l'encourager, sans s'arrêter à ce que son chant et son jeu avaient encore d'hésitant, de peu expérimenté.

» Mademoiselle Flahaut est née à Huy, dans la province de Liège et descend d'une famille d'origine française. Elle commença de bonne heure son éducation musicale chez ses parents, qui, frappés des heureuses dispositions de la jeune fille, lui permirent d'entrer au Conservatoire de Liège, et c'est sur le piano qu'elle inaugura la série de ses succès d'école : elle remporta le premier prix dans la classe de Mademoiselle Krappowitz. L'année suivante, elle fut admise dans la classe de chant de Bonheur, dans celle de déclamation lyrique de Carman, et dans chacune de ces classes elle obtint également le premier prix. Mais il ne lui convenait pas de commencer sa carrière en Belgique ; elle partit alors pour Paris, et se présenta chez Madame Artot-Padilla, qui, après l'avoir entendue, n'hésita pas à l'admettre au nombre de ses élèves et la présenta bientôt à M. Gailhard. Engagement conclu : la route, on le voit, ne se présentait pas trop mal devant la jeune wallonne.

» Après son début dans Amnérís, Mademoiselle Flahaut, qui ne pouvait tenir qu'en second l'emploi de contralto, ayant devant elle Madame Héglon, sut pourtant se distinguer dans tous les rôles qu'il lui fut donné de chanter. Elle fut successivement Madeleine de *Rigoletto* ; Fricka de *la Walkyrie* ; Edwige, de *Guillaume Tell* ; Dalila, de *Samson et Dalila* ;

(1) N° 163, d'octobre. Prix : 2 fr., chez Henry et C^e, rue du Pont-d'île, Liège.

enfin Fides, du *Prophète*, et elle aborda ce dernier rôle avec d'autant plus de joie et de courage, qu'il était plus important, et qu'elle en avait reçu les traditions de Madame Artot, élève elle-même et remplaçante de Madame Pauline Viardot dans l'opéra de Meyerbeer.

» A mesure que Mademoiselle Flahaut prenait plus d'aisance en scène, sa voix devenait plus homogène; les registres s'accordaient mieux entre eux, et l'organe, sans rien perdre de sa belle sonorité, gagnait beaucoup du côté de l'égalité. Mademoiselle Flahaut, d'ailleurs, n'arrêtait pas de travailler. Mais, par un hasard singulier, le rôle où elle s'est montrée absolument supérieure, où elle a produit une impression ineffaçable fut celui d'Andromaque, dans la *Prise de Troie*; ici, elle n'avait qu'à mimer. Mais quelle noblesse dans la démarche, quelle douloureuse expression du visage, quelle harmonie dans les lignes du corps, quelle éloquence dans la physionomie et dans les gestes, lorsque, drapée dans de longs vêtements de deuil et tenant par la main le jeune Astyanax, elle s'avança toute muette, vers l'autel où brûlait le feu sacré, et supplia les dieux de venger la mort d'Hector!...

» Cette Andromaque-là devait porter bonheur, pour toute la suite de sa carrière, à Mademoiselle Flahaut, et le fait est qu'à dater de ce jour, elle occupe une place beaucoup plus en vue à l'Opéra. Si elle avait à rejouer quelqu'un des rôles où elle s'était déjà essayée, elle y montrait plus d'autorité, plus d'ampleur de voix, et, lorsqu'elle en abordait de nouveaux, celui d'Erda dans *Siegfried*, ou celui d'Azucena dans *le Trouvère*, elle témoignait d'une sûreté dans les effets dramatiques, d'une solidité dans la façon de chanter sa partie ou de présenter un personnage, qui faisaient bien apprécier quel chemin elle avait parcouru depuis l'époque de ses débuts, combien sa confiance en elle-même avait augmenté à la suite de son succès dans Andromaque, et combien elle avait su profiter des excellents conseils d'un maître auquel elle se plaît à rendre hommage et qui n'est autre que son directeur.

» Mais entre tant de personnages qui lui sont tous également chers, ceux qui paraissent le mieux lui convenir, ceux où elle fait le plus d'impression en raison de sa haute taille et du grand souci qu'elle a des belles attitudes, des mouvements harmonieux s'accordant bien avec la musique qu'elle interprète, ce sont, pour moi, ces divinités du répertoire wagnérien, cette jalouse et redoutable Fricka, cette énigmatique et sombre Erda, pour lesquelles il semblait qu'elle fût une interprète prédestinée. Aujourd'hui, Mademoiselle Flahaut est une Dalila, une Fricka, une Erda, une Fides de premier plan et se montre régulièrement dans ces différents rôles, pour la plus grande satisfaction du public. Pourquoi faut-il que le seul personnage qu'elle n'a plus jamais l'occasion de jouer, soit précisément celui où elle se distingua d'une façon si éclatante et qui la mit en pleine lumière? »

•••

Sur M. Louis-Fl. Delune. — C'est une des plus célèbres et des plus émouvantes ballades de la tradition musicale franco-wallonne, le *Roi Renaud* (ou *Jean-Reynaud*: voir *Wallonia*, t. I, p. 22), qui a servi de thème à la cantate imposée pour le prix de Rome de cette année. Le vainqueur est un artiste wallon, M. L.-Fl. DELUNE, de Charleroi, dont le nom fut, à diverses reprises déjà, prononcé avec éloge. M. DELUNE est né le 15 mars 1876 et a fait ses études au Conservatoire de Bruxelles, où il obtint le premier prix de piano en 1892 (classe De Greef) et celui de fugue et contrepoint en 1897 (classe Kufferath-Tinel). Il obtint en outre, en 1900, le prix de l'Académie

pour la composition d'un concerto de piano, et trois ans plus tard, il remporta le deuxième prix de Rome (cantate: la *Chanson d'Halewyn*). M. DELUNE, qui a déjà composé de nombreuses pièces vocales et orchestrales, mélodies, sonates, chœurs, ainsi qu'une symphonie qui vient d'être exécutée avec un vif succès aux Concerts Ysaye, travaille en ce moment à un opéra tiré du roman de Camille LEMONNIER, *Comme va le Ruisseau*, dont l'action, comme on sait, est située à Dave, pays Namurois, et dont M. Albert MOCKEL a parlé ici, tome XI (1903), p. 303. Ce qu'on sait moins, c'est qu'en sa ville natale, M. DELUNE s'amuse parfois à orner d'une musique légère des vaudevilles en wallon. Ils sont au « répertoire », et il ne déplaît point à l'artiste qui s'adonne aujourd'hui à la haute musique, de voir son nom aux affiches de spectacles populaires où l'on chante ses joyeux refrains. M. DELUNE est un Wallon complet, qui s'intéresse beaucoup aux chansons populaires de son pays et des alentours, comme on ne tardera pas à le savoir.

•••

Sur Erasme Raway. — M. Georges DWELSHAUVERS publie dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* une attachante étude sur le musicien Erasme RAWAY, né à Liège en 1850, un des oubliés dans les fêtes de l'art national, et que seuls, je crois, l'auteur de cette étude et ici-même M. Ernest Closson ont cité dans ces derniers temps. Le musicien liégeois, il est vrai, ne fait pas grand bruit: mais chaque exécution d'une de ses œuvres le révèle comme un des plus grands, un des plus parfaits artistes de ce temps. Une défense et une illustration du musicien original des *Scènes indoues* et de la *Fête romaine*, tel fut le but de M. D. D., et pour beaucoup, sur bien des points, son étude sera révélatrice.

L'auteur montre, en effet, ce qu'il y a d'original et d'exceptionnel dans le talent de Raway, qui, ayant pour ainsi dire appris la musique, l'harmonie et le contrepoint tout seul, arriva immédiatement et d'instinct aux formules les plus modernistes pour développer ensuite, selon les pures et fortes lignes classiques, l'extraordinaire sens musical qu'il sentait en lui. Esprit indépendant et cultivé, Raway apparaît comme un noble caractère. Ayant été ordonné prêtre par la volonté paternelle, il fut amené à quitter la soutane, non par les accidents de la vie, mais par la fréquentation des philosophes, par les lectures de Platon, de Spinoza et d'Hegel. L'histoire psychologique de l'artiste a été faite avec une grande lucidité par M. Dwelshauvers, qui montre excellemment ce qu'il y a d'intéressant dans la régulation graduelle de l'instinct, du don, par une conception rationnelle et réfléchie de l'art, et ce qu'il y a de spécialement notable dans cette personnalité primesautière qui sut se développer selon ses règles propres en dehors de l'influence des grandes villes et de l'étude des partitions.

•••

Léon Abry. — Le peintre militaire Léon Abry vient de mourir subitement à Auvers. Fils du général Abry, et se rattachant par sa mère

à une célèbre famille de peintres liégeois, les Damry, Léon Abry était né à Anvers, et c'est à l'Académie de cette ville qu'il fit ses études artistiques. Sa première œuvre marquante fut, en 1879, un portrait équestre de son père. Léon Abry s'est consacré surtout à la représentation des scènes de la vie militaire, et ses compositions, d'énorme envergure souvent, sont toujours d'une parfaite exactitude technique. Outre ses grandes toiles, Léon Abry laisse des aquarelles nombreuses et très appréciées.

Léon Abry écrivait avec aisance et sa critique était appréciée. Au moment de sa mort, il commençait, dans le *Journal des Arts*, de Paris, sous son pseudonyme A. de Fallays, la publication d'une étude détaillée sur l'Exposition d'art ancien que l'on a vue à Liège; on lit, au début de cet article, ces lignes significatives :

« A entendre certains historiographes belges, la Flandre seule aurait possédé des artistes, et la Wallonie serait restée une terre stérile, sans passé artistique. L'erreur procède surtout, chez ces esprits étroits et chagrins, d'une mesquine jalousie de race, absurde en ce pays qui a fondé par l'union des provinces flamandes et wallonnes sa liberté, sa fortune et son bonheur. La section liégeoise de l'art ancien leur répond victorieusement. »

Plus loin, on lit : « Dès le haut moyen-âge, dont les œuvres revêtent pour nous en leur naïveté, un caractère si attachant, en Wallonie apparaissent des imagiers et des orfèvres très supérieurs à ceux de la Flandre. Il semble qu'à ce moment, l'art mosan et l'art rhénan se confondent par des tendances identiques; mais, à la fin du XIII^e siècle, le premier trouve cependant son expression propre. »

Tout l'article est dans cette note; et, sans engouement mais dans un esprit de justice, et avec une précision constante, Léon Abry détaillait les beautés de l'Exposition, faisait ressortir les caractéristiques des grandes époques et des grandes œuvres.

Nous recommandons vivement la lecture de cette belle étude, digne souvenir de l'artiste et du critique trop tôt disparu. (1)

LES FLAMINGANTS

Pour les écrivains flamands d'expression française. — A une des séances du récent Congrès pour l'extension et la culture de la langue française, la « section littéraire » eut ce beau geste d'envoyer l'expression de ses sympathies aux écrivains belges qui dotèrent la langue flamande d'œuvres indépendantes et significatives, en prenant pour raison qu'ils doivent beaucoup à la littérature française.

Veut-on connaître, en revanche, quelle opinion professent les écrivains flamands sur ceux de leurs frères qui écrivirent en français des œuvres applaudies? Il suffit d'ouvrir *De Vlaamsche Gids*, une grosse revue dont le premier numéro a paru récemment, et dont la rédaction se compose

(1) *Le Journal des Arts*, de Paris, n° des 28 octobre et 8 novembre derniers. En vente chez Henry et C^o, rue du Pont-d'Ile, Liège. Le n° fr. 0,25.

de MM. de Hoon, Pol De Mont, Paul Fredericq, A. Ley, Max Rooses, C. Stoffels et J. Verecoullie. On lit à la page 83, signées de M. Frans Buyens, ces déclarations :

« Een halfgoed Vlaamsch schrijver is voor ons meer waard dan tien opperbste Fransche schrijvers, en Lemonnier, Eekhoud, en de anderen zijn Franschen voor ons, al zijn er onder hen die 't misschien zelf niet gewild hebben. ... Zij zijn verwrongen en verdraaid voor ons en komen wij hen tegen in den slag, dan moeten wij de wapens wel niet keeren tegen hen, maar hen links laten liggen — uit respect voor het bloed dat in hen is, hoe onwederroepelijk verloren ook. »

Ce qui veut dire : « Un écrivain flamand médiocre vaut mieux à nos yeux que dix écrivains français de premier ordre, et Lemonnier, Eekhoud, et les autres sont, à notre avis, des Français pour nous, malgré qu'ils en aient... Ce sont des transfuges pour nous et, si nous les rencontrons dans la lutte, nous ne devons pas tourner nos armes contre eux, mais les dédaigner — par respect pour le sang qui est en eux, quoiqu'il soit perdu sans appel. »

Voilà !

•••

Pan-germanisme. — Le journal *La Chronique*, de Bruxelles, dans son n° du 13 octobre, a publié l'articulet suivant, qui a fait son tour de presse, et que personne n'a démenti.

« M. Pol de Mont, le poète flamand bien connu, est, à Anvers, le commis voyageur du pangermanisme le plus échevelé et du flamingantisme le plus hérissé. Il fut professeur de flamand à l'Athénée, puis fit de la politique libérale militante, ensuite se retira sous sa tente, d'où il ne sortit que pour recevoir des mains du ministère catholique la prébende fort convoitée de conservateur du Musée des Beaux-Arts.

» Ce conférencier, qui prend des congés quand bon lui semble, est allé conférencier à Dresde, la ville artistique bien connue des touristes. Cette conférence, il l'a faite à l'occasion des fêtes de l'indépendance, alors qu'à l'occasion de nos fêtes jubilaires, dans nos plus grandes villes comme dans nos plus humbles hameaux, retentissaient des cris de patriotisme allégresse. C'est le *Journal de Dresde* (*Dresdener Anzeiger*), du 12 octobre, qui nous apporte le compte rendu de cette conférence, digne d'être rapportée.

» L'orateur, M. de Mont, après avoir fait l'historique du mouvement flamand, engage l'Allemagne à protéger celui-ci dans son propre intérêt et à forcer les clients et les fournisseurs flamands de se servir de la langue germanique pour leur correspondance.

» Tout ceci n'est que ce que je me permettrai d'appeler les bagatelles de la porte. Mais où M. de Mont, en sa qualité de fonctionnaire belge, a dépassé la mesure, c'est lorsqu'il a qualifié Charles Rogier, l'un des fondateurs de notre indépendance, de traître à la patrie.

» Il est vrai qu'il glorifie Jan de Laet, le député anversois.

» Lors de la fête de Mérode, à Berchem, le plus flamingant de nos députés déclara officiellement que M. de Mérode, lui aussi, était un traître, qui n'avait combattu que pour son profit personnel. Il s'abstint bruyamment de participer aux fêtes inaugurales.

» Un de nos concitoyens, qui habite Dresde, a assisté à cette conférence. Il écrit à M^{me} Osterrieth qu'il a été honteux de voir un Belge dirigeant un

des services de l'Etat déplorer devant des étrangers la séparation de la Belgique et de la Hollande.

» L'orateur, écrit-il, a eu même l'audace de déclarer que les Wallons et les antiflamingants nourrissent le secret désir de livrer notre pays à la France !!!

» C'est la thèse que M. de Mont, grassement payé, logé, éclairé, dans une position qui lui laisse de superbes loisirs, est allé soutenir à la Société l'Union pangermanique de Dresde [*Alldeutscher Verband*]. Je vois d'ici le sort qui attendrait le fonctionnaire allemand qui se permettrait de pareilles incartades en Belgique ou ailleurs. »

Un journal bruxellois, pour la défense de M. Pol DE MONT, a déclaré inexact qu'il soit comme le disait *la Chronique* « grassement payé, logé, éclairé, etc. » Il ajoute qu'au reste, la Constitution belge octroie la liberté des opinions, même aux fonctionnaires.

L'objection est, en principe, parfaitement juste. Mais on doit avouer, si l'on y regarde à deux fois, que M. Pol DE MONT est tout de même, peut-être, allé un tout petit peu trop loin... Fonctionnaire belge, s'adressant à un auditoire étranger, (sa conférence, ne l'oublions pas, a été faite au Club pangermaniste de Dresde) il aurait pu être... disons : plus discret. Il n'appartient pas à un fonctionnaire d'oublier à ce point les convenances internationales.

Quant au reste, l'état d'esprit que de pareils discours révèlent constitue pour notre pays un danger que l'on ne doit cesser de dénoncer, et de combattre.

L'occasion est bonne de mettre sous les yeux de nos lecteurs un petit document graphique d'un vivant intérêt. C'est une carte de « la Plus



Grande Allemagne » vers 1950, rêve des pan-germanistes modérés. Nous disons modérés, parce qu'il en existe d'autres, dont les vues sont plus larges

encore : au lieu de céder gracieusement la Wallonie à la France, ceux-là s'emparent de la Belgique tout entière !

Nous ne savons pas du tout si la France caresse un « rêve » quelconque relativement au partage ou à l'annexion de la Belgique. Nous ne le savons point, parce qu'il n'existe pas un journal, je crois, pas une revue, pas une association, pas un groupe quelconque, en France, qui ait émis sur un pareil sujet quelque pronostic, quelque espoir ou quelque prétention.

Ce que nous savons, par contre, c'est qu'il a fallu l'Exposition de Liège, dont la France, du reste, plus que tout autre nation, a assuré le succès si envié, pour que dans la presse française se répande cette vérité que toute la Belgique n'est pas flamande et que la Wallonie est une région de langue française.

A l'égard du mouvement wallon, le désintéressement de la France a toujours été jusqu'à l'indifférence la plus complète. Et nous ne nous en plaignons point, étant avant tout partisan de traiter nos petites affaires en famille, si l'on peut ainsi dire.

M. Pol DE MONT, néanmoins, a parait-il, affirmé à Dresde, qu'il existe en Wallonie et chez les anti-flamingants un mouvement annexionniste français.

Serait-il possible? Une société secrète, alors? Nous serions très heureux de recevoir à ce sujet les renseignements que peut bien posséder M. Pol DE MONT ou tout autre.

En attendant, la seule explication de ses paroles, nous la trouvons dans le procédé d'un monsieur qui, voulant tuer son chien, dit qu'il est dangereux.

Que M. Pol DE MONT se retourne donc, de grâce !..

O. C.

Faits divers

Un Congrès de la Presse périodique belge. — Une réunion confraternelle des directeurs et des délégués des publications périodiques belges, provoquée par l'Union de la Presse périodique belge, a été tenue à Liège naguère, dans la salle des Congrès de l'Exposition, gracieusement mise à la disposition de l'Union par le Comité exécutif.

Les adhésions, venues nombreuses au Comité organisateur, ont témoigné du bon accueil réservé à l'initiative de la dite association.

M. Octave MAUS, président, retenu en Italie, s'étant fait excuser, M. KLOTH, vice-président, en ouvrant la séance, a souhaité la bienvenue à l'assemblée et remercié les représentants des périodiques d'avoir répondu

si nombreux à l'appel du Comité de l'Union. Il a remercié également les autorités de l'Exposition qui ont mis une salle à leur disposition ainsi que le Comité de la Presse à l'Exposition de Liège, qui a réservé aux périodiques un excellent accueil et montré à leur égard des sentiments de bonne confraternité.

Puis, M. OTLET, membre du Comité de l'Union et secrétaire général de l'Institut International de Bibliographie, a développé, avec la facilité de langage qu'on lui connaît, le programme arrêté de commun accord avec le Comité de l'Union. Notre confrère a établi, d'une façon irréfutable, qu'il y a pour la presse périodique, non seulement utilité à se réunir annuellement en Congrès, mais encore impérieuse nécessité.

Le rapport de M. OTLET a été souligné par de longs et vigoureux applaudissements, et l'assemblée tout entière a voté, séance tenante, le principe de l'institution de ce Congrès. Elle a décidé, en outre, sur la proposition de M. l'avocat Georges LEROY, de considérer la réunion de ce jour comme tenant lieu de *Premier Congrès de la Presse périodique belge*.

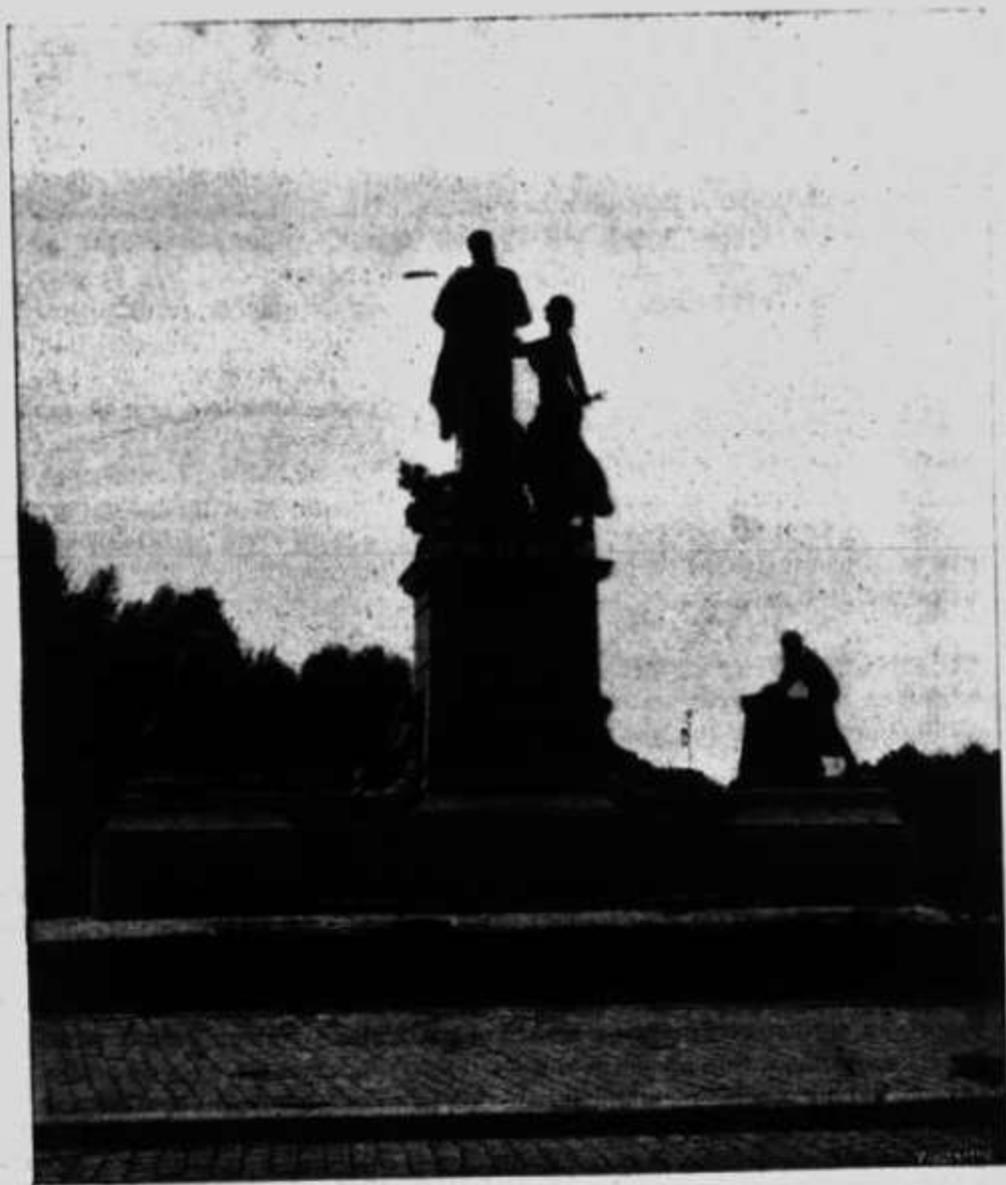
L'inauguration du monument Gramme a eu lieu le 7 octobre. Ce fut une cérémonie importante honorée d'un très nombreux public, semé des notabilités les plus imposantes.

L'œuvre, qui est du sculpteur Vinçotte, est remarquable et s'allie heureusement à la partie architecturale du monument, confiée à l'architecte Soubre.

Au centre se trouve le buste de Gramme, en bronze, posé sur un haut socle. L'inventeur repose la main sur une dynamo. Une femme se tient auprès, qui tient des palmes glorieuses et des foudres électriques. Plus bas sont deux groupes, en pierre, ceux-ci. L'un représente Gramme à l'âge de 18 ans, exerçant son premier métier, qui fut celui de menuisier. L'autre, c'est Gramme à l'âge où, en pleine possession de son génie, il médite profondément sur l'invention fameuse qui bouleversa les forces mécaniques.

C'est M. Frédéric NYST, président du Comité, qui a rappelé l'initiative prise, le 2 août 1903, par l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, de poursuivre l'érection de ce monument à la mémoire de son illustre membre honoraire. 1,060 communes, sociétés ou particuliers contribuèrent à la souscription publique pour 73,870 fr. et le Gouvernement, la Province, la Ville de Liège accordèrent de plantureux subsides. Grâce à ces libéralités, le Comité pourra poser une plaque commémorative sur la maison où naquit Gramme à Jehay, et créer des bourses de voyage pour les élèves de l'Ecole industrielle de Liège, où Gramme fit ses premières études scientifiques.

M. KLEYER, bourgmestre de Liège, dit que la Capitale wallonne s'est associée avec empressement à l'œuvre du Comité et qu'elle accepta avec reconnaissance l'offre d'ériger à Liège ce monument commémoratif. Gramme est un enfant de la Wallonie liégeoise. Il tint à conserver la nationalité belge; il restait wallon de cœur et d'âme, gardant pieusement le souvenir du sol natal, et il aimait à se servir dans son langage du vieux parler



Comm. par l'Illustration Belge.

Le Monument Zénobe GRAMME, à Liège.

wallon. Le pays de Liège était appelé plus que d'autres à profiter de ses remarquables travaux. C'est en cette ville que furent construites les premières dynamos employées en Belgique. M. Kleyer fait un éloquent exposé des applications industrielles de la dynamo. Le monde entier salue le nom de Zénobe Gramme comme celui d'un des plus nobles bienfaiteurs de l'humanité.

M. FRANCOTTE, ministre du travail, dit que la vie de Gramme est peu connue. Elle mérite de l'être davantage : on y trouve le spectacle, si digne d'attention et de sympathie, d'un ouvrier qui s'élève par la noblesse de son caractère et la vigueur de son intelligence. Gramme fut un persévérant, et quand nous repassons le cours de son existence, il semble bien que sa persévérance ne commande pas moins l'admiration que le résultat qui couronna ses efforts. La dynamo est une des créations les plus belles dont l'esprit humain ait le droit de s'enorgueillir. La durée de la vie n'en a pas été prolongée, je le veux bien ; mais les progrès de l'industrie permettent d'accomplir en un même nombre d'années des travaux bien plus considérables. Tout se fait mieux et plus vite qu'autrefois : chaque homme, par les idées et par les faits, devient de plus en plus le citoyen du monde entier. Gramme est de ceux qui ont élargi l'horizon. Son nom vivra dans la postérité aussi longtemps que subsisteront la clairvoyance de l'esprit et la reconnaissance du cœur.

M. ERIC GÉRARD, directeur de l'Institut électro-technique Montefiore, de Liège, rappelle en détails la vie de Gramme. Il saisit l'occasion pour exprimer la plus vive reconnaissance à la France, qui fut hospitalière à Gramme comme à tant d'autres Belges de mérite, et où il rencontra des savants tels que M. Mascart, qui encouragèrent ses travaux.

M. HABETS, président de l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège, M. LÉON JANSSENS, président de l'Union internationale des Tramways, d'autres orateurs encore, s'attachent, en excellents termes, à montrer l'enseignement moral qui découle de la vie de Gramme, et insistent sur l'importance capitale de son œuvre.

M. EMILE JAVAUX, directeur de la « Société Gramme » à Paris, que la confiance et la sympathie de Gramme ont placé, dès 1872, à ses côtés, vint rendre un dernier hommage au maître et à l'excellent ami qu'il était pour ses collaborateurs. Son discours, qui a fait sensation, montre, avec un grand luxe de détails précis, les méthodes suivies par Gramme dans ses diverses créations ; il vient ainsi à l'encontre de certains préjugés qui portent à contester à Gramme une grande part de sa force technique. Voici les principaux passages de ce bienfaisant discours, œuvre d'un homme de cœur et de talent ; ils intéresseront vivement les techniciens :

« Ce n'est pas sans raison qu'on a dit que le génie est fait de patience ; quand l'homme a fait une découverte, fruit de longues observations, il n'a rempli que la moitié de sa tâche : il semble ainsi que les progrès de cette découverte ne puissent être obtenus qu'au prix d'une double victoire. C'était le cas de Gramme ; après avoir inventé la machine, il lui restait à trouver les moyens et les méthodes pour l'exécuter.

» En 1872, alors qu'il n'existait, pour ainsi dire, pas d'instruments de mesure, que les électriciens de cette époque étaient comme des chimistes, dépourvus de balances, que l'on ne connaissait que très peu de chose en électricité, Gramme, qui n'avait pour tout instrument qu'une boussole, avait construit avec difficulté ses deux premières machines de démonstration. Il fit alors une série d'expériences dans le but de se créer des unités électriques avec lesquelles il étudia ses machines et détermina leurs constantes, jusqu'en 1880.

» Avant l'invention des machines Gramme, les seuls générateurs industriels de courant continu étaient les piles électriques, aussi logiquement choisit-il ces appareils comme unités de mesure. Pour la force électromotrice de ses machines, il prit comme point de comparaison l'élément Daniell et pour l'intensité l'élément Bunsen. Les résistances qui lui servaient étaient comparées à un étalon formé par un kilomètre de fil de fer galvanisé de 4^m de diamètre. Il fit les essais relatifs aux propriétés magnétiques du fer par la méthode d'arrachement.

» La force électromotrice d'une machine était déterminée par le nombre d'éléments Daniell que l'on pouvait lui mettre en opposition ; l'équilibre entre les deux forces électromotrices étant indiqué par l'aiguille d'une boussole lorsqu'elle n'accusait aucune déviation. L'intensité était déterminée par la comparaison avec un certain nombre d'éléments Bunsen : l'égalité entre les deux débits était accusée par des déviations égales de l'aiguille de sa boussole qui lui servait d'ampèremètre comme elle lui avait servi précédemment de voltmètre. Il effectuait les mesures des résistances au moyen d'un galvanomètre différentiel qu'il avait construit, et qui lui permettait d'établir la comparaison avec son étalon de résistance.

» En ce qui concerne les propriétés magnétiques des matériaux employés dans la construction de ses machines, et, en l'absence de toute donnée précise, il avait dû déterminer des courbes lui donnant l'effort d'arrachement d'un noyau de fer autour duquel était enroulé un bobinage dont on faisait varier l'épaisseur tout en maintenant le courant constant. Il avait reconnu que l'effort qui, au début, allait en croissant presque comme l'épaisseur du bobinage, tendait vers un maximum. Il détermina ainsi les unités de fer à employer dans ses études, c'est ce qu'aujourd'hui on appelle la saturation magnétique du fer.

» La force magnétique était exprimée par le produit du courant mesuré en Bunsen par la longueur du fil, c'est-à-dire en Bunsen-mètres.

» Gramme avait déduit des nombreuses expériences ainsi faites, les proportions qu'il devait prendre entre la section du fer de l'inducteur, et le nombre de Bunsen-mètres de l'enroulement, dans le but de ne pas dépenser du cuivre inutilement.

» Telles sont, rappelées succinctement les méthodes d'essais employées par Gramme, et dont les résultats lui servirent à l'établissement de ses machines.

» La puissance des premières machines était désignée par le nombre de Bunsen qu'elles pouvaient débiter sous une tension d'un certain nombre de Daniell ; plus tard, en 1874, cette désignation changea et les machines pour l'éclairage devaient produire tant de becs Carcel, tandis que les machines pour électrolyse devaient être capables de faire un dépôt de tant de grammes d'argent ou de cuivre à l'heure.

» L'étude de ses machines était basée sur les quelques considérations suivantes : pour la section du fil à donner à ses enroulements, il avait reconnu, après une série d'essais, que, pour obtenir un échauffement jugé acceptable au toucher, il fallait donner au fil une certaine section pour chaque Bunsen que la machine devait débiter, et cela pour une épaisseur déterminée de l'enroulement. Des essais lui avaient indiqué que, pour

obtenir une certaine tension, à une vitesse déterminée de l'induit, il fallait mettre sur cet induit une longueur constante de fil pour une force magnétique donnée, de sorte que la longueur à enrouler sur l'induit était proportionnelle à la tension qu'il devait fournir. Le rapport entre les actions magnétisantes de l'induit et de l'inducteur était obtenu par la condition que sur l'inducteur la longueur de fil soit supérieure à celle de l'induit de 40 à 70 %, suivant les cas. Quant à la section du circuit magnétique, elle était déduite du nombre de Bunsen-mètres ainsi obtenu.

» Tels sont résumés *les principes* employés par Gramme pour établir ses machines pendant les premières années.

» La méthode suivie, bien qu'un peu rudimentaire à côté des méthodes modernes, était néanmoins suffisamment exacte pour qu'aux essais les résultats ne s'écartent pas trop des prévisions.

» Les procédés employés par le maître permettent de détruire une légende que j'ai entendu conter autrefois, légende provenant, sans doute, de ce que Gramme tenait secrètes toutes les expériences qu'il faisait, ce qui laissait supposer que toutes ses machines avaient été établies d'une façon empirique, alors qu'au contraire les formules qu'il mettait en pratique peuvent être considérées comme assez précises, si l'on se reporte à une époque où les connaissances en électricité étaient si peu étendues.

» Le souvenir de ses très remarquables qualités restera gravé dans la mémoire de ses amis et de ses collaborateurs, petits et grands, et de toutes les personnes qui l'ont connu.

» Chacun se rappellera que, sorti de la classe ouvrière, et parvenu par son génie inventif à une belle situation, comblé d'honneurs, admiré des savants et des industriels de tous pays, Gramme est resté jusqu'à son dernier jour bon, simple, modeste et travailleur. »

Après ce discours, écouté avec l'attention la plus soutenue et chaleureusement applaudi, Mademoiselle Zoé GRAMME prit la parole au nom de la veuve et de la famille pour remercier le Comité, les orateurs et le public de cette manifestation mémorable.

Au premier rang de ce public, on remarquait les vieux amis de Gramme qui gardent le souvenir ému de leur adolescence passée dans l'amitié du futur inventeur de la dynamo.

Et maintenant que la Belgique a payé, à Liège, sa dette de reconnaissance envers Zénobe Gramme, Paris, comme on l'a lu plus haut (p. 480), songe à prendre — ou plutôt reprendre — une initiative analogue.

On se souvient (cf. *Wallonia*, t. X, 1902, p. 123) que c'est la France qui, il y a quatre ans, songea tout d'abord à honorer d'un monument la mémoire de Gramme. L'an d'après, M. DUPONCHEL, dans la *Revue scientifique* (cf. *Wallonia*, t. XI, 1903, p. 276 et 279) publia deux articles sensationnels où il émettait un vœu dans le même sens. Ces articles, grâce à l'initiative du journal *Le Soir*, de Bruxelles, furent le signal d'une campagne générale de la presse belge. Un Comité bruxellois, en voie de formation, céda la main aux Liégeois. On sait le reste.

Il est regrettable qu'au cours de la cérémonie dont nous venons de rendre compte, le nom même de M. Duponchel n'ait pas été cité.

O. C.

Congrès pour la culture et l'extension de la Langue française. —

Parmi les nombreuses assises intellectuelles qui ont eu lieu durant l'Exposition de Liège, ce Congrès est un de ceux auxquels l'attention publique en Wallonie s'est le plus généralement attachée. Nous devons forcément nous borner à signaler ses actes le plus directement intéressants pour nos lecteurs, en passant notamment sous silence les rapports et débats relatifs à la situation, dans les divers pays, de la langue française vis-à-vis des autres langues mondiales.

Le Congrès, organisé sous la présidence de M. Maurice WILMOTTE, assisté de M. Christian BECK, secrétaire, et de nombreuses personnalités françaises, belges et étrangères, avait réparti ses membres en quatre sections.

Section littéraire.

M. ERNEST-CHARLES, du *Gil Blas*, a fait un très courageux discours sur la critique littéraire, telle qu'elle est pratiquée dans les grands journaux parisiens. Il en signale nettement le grave danger. La situation des critiques n'est plus la même qu'autrefois : ils sont subordonnés à des directeurs industriels. Actuellement, tout article de critique, même en vedette, est payé. Mais le mercantilisme de la presse n'est pas seul en cause. Les auteurs et les écrivains eux-mêmes ont tué la critique : on en voit qui se présentent dans les bureaux de rédaction avec des articles tout faits, auxquels sont joints des billets bleus. Certains auteurs, et des plus importants n'ont pas craint de se soumettre aux plus humiliants procédés de publicité. A côté des écrivains professionnels, il y a les amateurs, qui sont généralement les plus avides de réclame. Le mal est-il sans remède ? Non. Tout en constatant le déclin momentané de l'influence de la critique, on doit reconnaître qu'elle opère une œuvre supérieure à celle du temps passé : elle attache ses efforts à toutes les époques, à tous les pays, à tous les domaines. C'est en démasquant les imposteurs que nous abolirons la déplorable sensation que nous déplorons. Au reste, les gloires internationales ne doivent rien à la publicité. Le grand poète Verhaeren en est un éclatant exemple (on fait une ovation à Verhaeren, qui préside la séance). Le public intelligent ne s'y trompe pas, il ne confond pas une pareille gloire avec celles qu'un tapage assourdissant signale dans une certaine presse. Il y a encore en France, des critiques d'autant plus courageux qu'ils sont rares, et dont l'œuvre est méritante. Ce sont là les gains de la critique. Quant à ses pertes, c'est au public éclairé à y remédier, par une juste défiance à l'égard des mercantis de la presse soi-disant littéraire. Aux journalistes honnêtes aussi revient le soin de filtrer les sources où va boire le peuple. — Comme conclusions à ce brillant exposé, M. Albert MOCKEL exprime le vœu de voir les éditeurs s'entendre entre eux pour s'interdire tout recours à la critique payée, en dehors des « communiqués ». Ce vœu est acclamé. — M. GAUTHIER, délégué du Ministère français, félicite M. Ernest-Charles et lui fait gré des sages et courageuses paroles qu'il a prononcées. La situation actuelle faite à

la critique est un véritable danger pour la littérature et un danger aussi pour la moralité française elle-même. L'orateur condamne les livres à scandale. Nous ne pouvons les empêcher de paraître, dit-il, mais nous pouvons empêcher leur diffusion : c'est là l'œuvre de la critique bien entendue, et toutes les forces morales de la nation doivent se coaliser en sa faveur.

M. Louis DUMONT-WILDEN communique un rapport de M. Gérard HARRY, directeur du *Petit Bleu*, de Bruxelles, montrant l'importance de la presse quotidienne au point de vue de l'expansion de la langue française. — Une motion est votée, félicitant les journaux belges de leur campagne en faveur de la littérature française en Belgique. — M. Paul ANDRÉ émet le vœu de voir la critique littéraire régulièrement installée dans nos quotidiens. — M. SOUVERNET fait remarquer qu'il n'y a pas chez nous de critiques payés ; d'autre part, une grande bonne volonté se manifeste depuis quinze ans dans le journalisme belge en faveur de la littérature. — Le vœu proposé par M. Paul ANDRÉ est voté. Il est rendu hommage à la probité et au talent des critiques-journalistes belges.

M. Firmin VAN DEN BOSCH demande à la presse belge de porter ses efforts à l'encouragement de la littérature belge, dans un sens patrial. A ce titre, il signale les écrivains indépendants de langue flamande, qui doivent beaucoup à la culture française. Il propose au Congrès de leur manifester sa sympathie. — M. Victor CHAUVIN voit dans les applaudissements qui ont accueilli cette motion, un acte évident de condescendance et de confraternité internationale. Le Congrès ne doit pas perdre de vue qu'il existe aussi des écrivains wallons, dont la langue est d'essence française. — M. Julien DELAITE demande que la section littéraire seule assume le salut à des auteurs flamands, sans engager la responsabilité du Congrès. (Adhésion unanime.)

M. VAN MONTAGU, littérateur à Gand, dépose un rapport sur les primes pour l'encouragement de l'Art dramatique en Belgique. Il critique vivement l'organisme officiel et son fonctionnement, et il montre la nécessité de règles uniformes d'appréciation pour les différents Comités de lecture français, wallon et flamand, de façon à empêcher qu'un Comité accorde des primes à des œuvres de peu de valeur, alors qu'un autre n'entend primer que des chefs-d'œuvre. — M. DELAITE propose de généraliser en disant que le Gouvernement doit mettre sur un pied d'égalité, au point de vue de la protection qu'il leur accorde, la littérature française, la flamande et la wallonne. (Adopté.)

M. BOISACO, prof. à l'Université de Bruxelles, s'élève contre tout patronage du Gouvernement accordé à la littérature. — M. Léon PASCHAL, prof. à l'École de guerre de La Haye, est partisan de la totale indépendance de l'art. La protection de l'État ne peut provoquer, dit-il, que le pullulement des médiocrités. — M. Albert MOCKEL, d'accord en principe avec les

orateurs précédents, ne peut néanmoins s'empêcher d'insister sur le fait qu'un pur artiste, un artiste qui ne veut pas flatter les goûts de la foule, doit abandonner toute idée de vivre de son labour. Il croit que les encouragements littéraires de l'État seraient mieux distribués, et aux plus dignes, si leur répartition était confiée à un des délégués des écrivains eux-mêmes. — M. Maurice WILMOTTE fait à ce projet des objections d'ordre pratique. Il place la question sur le plan social. La classe ouvrière, désorganisée par la Révolution, se réorganise sous nos yeux. De même, la corporation des hommes de lettres pourra peut-être, à son tour, s'organiser librement. L'orateur propose que le Congrès émette le vœu de voir un organisme corporatif libre s'établir pour les gens de lettres. (Adhésion.)

M. Hubert KRAINS donne lecture d'un rapport substantiel sur la Littérature française de Belgique. Il cite nominativement tous nos écrivains et critiques (1), en définissant de façon précise leur genre de talent. Il indique les grands courants auxquels a obéi notre littérature, et il termine ainsi : « En ce moment, une grande œuvre de décentralisation s'opère dans la littérature française. Si la province ne l'emporte pas encore sur la ville, celle-ci commence à compter avec elle. Pendant ces dernières années, la tendance des écrivains belges à s'inspirer de leur milieu s'est accentuée. Je ne voudrais pas faire de chauvinisme. En art, plus que partout ailleurs, il faut se délier des règles absolues. La littérature régionale a ses écueils comme la littérature cosmopolite. Si l'une manque souvent de base, l'autre peut manquer d'élévation et d'intensité. Il n'en est pas moins vrai que le sol national est un inépuisable réservoir de forces artistiques et le moins fallacieux des inspireurs. Lorsqu'une longue série de maîtres semblent avoir épuisé tous les sujets littéraires, tari autour d'eux toutes les sources de l'originalité, c'est en province, c'est chez soi qu'il faut revenir si l'on veut être autre chose qu'un écho ou un parasite. Revenir au sol natal, c'est revenir à la nature et à la vie. C'est revoir le monde avec ses yeux d'enfants. c'est-à-dire avec des yeux dont aucune éducation n'a faussé la rétine. En prenant possession de son milieu, on prend possession de sa personnalité. Plus une littérature s'alimente à des régions diverses et plus elle a de chances de se renouveler et de prospérer. »

Section historique et philologique.

M. Jules FELLER, professeur à l'Athénée de Verviers, fait rapport sur « le français et les patois romans dans le Nord-Est ». Il remarque qu'en France, à part le monde savant, c'est une opinion commune et invétérée que la Belgique est flamande ; il faut, dit-il, profiter de l'occasion éclatante d'un congrès pour affirmer que la moitié de la Belgique est wallonne, et parle, outre le français, une langue romane. Il montre l'estime que la

(1) L'auteur signale comme flamand M. VERLANT, le critique bien connu, directeur des Beaux-Arts de Belgique. M. Ernest Verlant est Wallon, né à Tournay.

Wallonie a eue dans le passé pour le français. Il explique la coexistence de radicaux germaniques et romans des deux côtés de la frontière linguistique en Belgique, et il constate que le français est en progrès sur l'allemand et le flamand à certains endroits de cette frontière. Les constatations de la vie actuelle sont d'accord avec celles de l'histoire : pénétration continue et progressive du français, soit en étendue, soit en profondeur, dans la région du Nord-Est.

M. Gust. COHEN, lecteur à l'Université de Leipzig, s'occupe de la réforme orthographique depuis longtemps en discussion. Sur les travaux de la Commission instituée en 1903, l'Académie française a exprimé son sentiment par un rapport de M. Faguet qui n'a nullement satisfait les réformateurs. Une Commission nouvelle va se réunir. M. Cohen estime que le Congrès devrait lui exprimer des vœux tendant à la simplification de l'orthographe. Il s'agit notamment de faire disparaître les lettres parasites, les lettres doubles, etc. — M. Paul MEYER, directeur de l'École des Chartes, fait un attachant historique de la question. Avec une bonhomie ironique, l'orateur déclare qu'on arrive difficilement à bien connaître l'orthographe française. Il croit à la nécessité d'une orthographe simple et qu'on puisse apprendre rapidement, à condition qu'on n'introduise dans la langue aucune espèce de forme qui n'ait existé autrefois, et que l'on évite ce qui conduit à des prononciations fausses. Au cours de la savoureuse leçon de philologie familière qui constitue son discours, il conteste l'autorité de l'Académie française en matière orthographique. En concluant, il se dit heureux de voir l'assistance manifester par un vœu conçu en termes généraux ses desirs en matière d'orthographe. — Le vœu de voir la Commission de réforme, dans l'intérêt de l'enfant et le souci d'augmenter la force d'expansion de la langue française, adopter, dans l'enseignement et dans la pratique typographique, la simplification la plus large possible de l'orthographe, est voté à l'unanimité.

Section pédagogique.

M. Oscar COLSON dépose son rapport sur la question : « Le rôle de l'instituteur vis-à-vis des patois, doit-il être de les détruire, de les respecter ou de les cultiver ? » Il signale la situation réelle, en France et en Belgique, de l'école vis-à-vis des patois. Prenant comme exemple le Wallon, il montre les apports multiples que cette vieille langue encore si vivante peut prêter à l'éducation verbale et littéraire de l'élève. Il défend contre les aristocrates et les puristes des Académies la richesse, la variété, la douceur et les tendresses du langage des humbles et de la langue familière. Il tire argument de ce fait que l'école, telle que la montre, notamment, son dédain pour les patois, tend à faire des enfants du peuple de petits bourgeois. Il croit que le sain patriotisme et l'hygiène sociale ont tout à gagner à une orientation différente de l'esprit scolaire. Quant à la question posée, il conclut que l'école n'a ni à combattre ni à cultiver les patois, mais à les

tolérer tant que leur maintien témoigne chez le peuple, de besoins naturels et secrets, et à s'en servir pour l'enseignement de la langue usuelle.

M. PARMENTIER, professeur à l'Université de Liège, malgré toutes ses sympathies pour notre vieil idiome, met l'assemblée en garde contre certaines conclusions plutôt sentimentales de M. Colson. Le wallon peut devenir une cause d'infériorité pour l'élève qui étudie le français, à raison de son vocabulaire restreint, de l'impropriété des termes où la paresse des élèves se complait souvent.

M. COLSON fait remarquer que, de tous les dialectes romans, le wallon est précisément le plus riche, sinon peut-être au point de vue du vocabulaire, du moins et certainement quant à la flexibilité des sens. Le wallon ne mérite donc pas entièrement les reproches que tant d'hommes d'enseignement lui adressent.

M. ROCHELLE, prof. au lycée de Bordeaux, abonde dans le sens des restrictions de M. Parmentier. Il déclare qu'à Bordeaux même les professeurs sont obligés de lutter sans cesse contre les prononciations et des façons de s'exprimer locales défectueuses.

M. BERNÈS, prof. au lycée Lakanal, à Paris, retrace la question sur son véritable terrain. Avec une grande hauteur de vues, il montre que l'étude des patois n'est évidemment pas un but : c'est un moyen de pénétrer plus à fond l'âme populaire, en exprimer les trésors d'humour et de sensibilité qui y dorment ; d'en tirer même, pour la langue froide et figée des académies et des savants, une variété, un renouveau, des richesses qui lui donneront nouvelle vie et saveur.

MM. Bernard BOUVIER, prof. à l'Université de Genève, PARMENTIER et COLSON sont d'accord pour proposer le vœu suivant : Le Congrès estime que l'école a pour but d'enseigner la langue française vivante, plutôt que la langue livresque et froidement académique ; il rend les instituteurs attentifs à l'avantage pédagogique d'observer et d'utiliser tout ce qui peut, dans les patois, venir en aide à l'enseignement et à l'enrichissement de la langue usuelle. (Adopté.)

Section sociale et juridique.

M. ANCIAUX, prof. à l'Université de Bruxelles, expose quelle signification enferrme ce fait que le Congrès tient à Liège ses assises. La lutte peu nationale de l'esprit flamand, l'ambition du pangermanisme menacent chez nous la culture française. A Bruxelles même, se publie un journal, la *Germania*, protagoniste plus qu'ardent d'une thèse suivant laquelle Belges et Allemands seraient fils d'une même mère ; telle carte linguistique allemande englobe en pays allemand toute la Belgique et une partie du Nord français. On comprend les visées allemandes sur la Belgique. En attendant leur réalisation, l'Allemand émigre chez nous et cherche à s'emparer de situations économiques importantes, et il ne serait pas téméraire de supposer une action souterraine du gouvernement. On a parlé

d'union douanière entre notre pays et son voisin de l'Est. Y consentir envers la seule Allemagne, serait faire un pas vers l'annexion. En fait, notre prospérité matérielle dépend de plus en plus de nos relations avec l'Allemagne. Nos établissements de crédit se germanisent et entraînent peu à peu la germanisation de notre industrie. L'orateur cite d'abondance les renseignements recueillis avec une sûre science économique, et présage de nouveaux envahissements. Le remède n'est guère que dans le réveil du sentiment national chez nos directeurs d'industrie, comprenant la liaison étroite entre l'avenir de notre industrie et son indépendance à l'égard de l'étranger.

M. G. VAN MONTAGU, secrétaire général de l'Association flamande pour la vulgarisation de la langue française, à Gand, détaille les motifs qui amenèrent ses amis à fonder cette Association, et révèle les efforts opiniâtres et parfois périlleux auxquels ils s'astreignent au cours de leur apostolat francophile. Le rapport de M. van Montagu débute par un exposé documenté de la situation légale du flamand depuis 1830. Il se termine par la nomenclature des œuvres tout à fait remarquables, créées par l'Association, notamment en faveur des ouvriers flamands qui vont travailler en France.

M. Louis STUYCK, d'Anvers, dit qu'il ne faut pas exagérer le nombre des Allemands qui vivent à Anvers. Il indique les bienfaits d'une nouvelle école de langue française que ses amis et lui ont créée à Anvers. Il fait connaître les progrès étonnants accomplis par la bourgeoisie de cette ville depuis vingt-cinq ans dans la connaissance et la pratique du français. Ce n'est que dans le peuple ouvrier que le français progresse peu. Néanmoins, la municipalité anversoise a cru devoir ne plus employer que le flamand dans ses documents officiels. Le bilinguisme est, du reste, abandonné aussi dans les tribunaux, où les étrangers mêmes, de toute nationalité, les capitaines de vaisseaux allemands, anglais, sont jugés en flamand, alors qu'ils comprennent le français. — M. VAN MONTAGU stigmatise énergiquement les exploits francophobes des flamingants qui commettent, dans la défense d'une cause juste, d'iniques abus. — M. MÉNARD, auditeur militaire de la Flandre orientale, s'attache à mettre en relief, par de nombreux exemples, les prétentions des flamingants qui voudraient soumettre ceux qui les entourent au joug d'une langue artificielle, composée par de faux savants, qui aboutit à des résultats hybrides, et que les Flamands eux-mêmes ne comprennent pas. — Un vœu émanant de MM. MALLIEUX et ANCIAUX est proposé, qui demande l'obligation de l'enseignement du français en Belgique dans toutes les écoles primaires de l'État ou subventionnées par l'État. Après échange de vues entre MM. Novicow, prof. à l'Université d'Odessa; MÉLON, prof. à Paris, et MALLIEUX, de Liège, le vœu est voté à l'unanimité » dans l'intérêt matériel et moral des Flamands. »

Un autre vœu, également contraire aux prétentions des Flamingants, est aussi voté, pour que le français reste la langue véhiculaire à l'Université de Gand.

Après une discussion très approfondie entre MM. Novicow, prof. à l'Université d'Odessa; DUFOURMANTELLE, secrétaire de « l'Alliance française »; REY, pasteur à Liège; MALLIEUX et SOLIER, prof. à l'Université libre de Bruxelles, etc., la section émet le vœu de voir constituer un organisme chargé de veiller à l'extension du parler français et de resserrer les liens de solidarité morale entre les peuples latins. — Ce vœu, transporté à l'assemblée générale, reçoit une suite immédiate par le fait que le Congrès se survivra dans une Commission chargée d'en assurer les lendemains. Sont nommés membres de cette Commission, M. GAUTHIER, secrétaire général du Ministère de l'instruction publique en France; DUFOURMANTELLE, de « l'Alliance française »; BONNARD et BOUVIER, délégués de la Confédération helvétique; SIMARD, de l'Université de Montréal, délégué du Canada; ANCIAUX et WILMOTTE, belges. La Commission s'occupera de la réunion d'un prochain Congrès, probablement à Genève.

L'Excursion à Malmédy.

Parmi les fêtes organisées en l'honneur des congressistes, nous devons une mention à l'excursion charmante qui fut faite à Malmédy. On sait que Malmédy est une vieille enclave wallonne en territoire prussien. La charmante villette, si riante avec ses places irrégulières, ses maisons du XVIII^e siècle, et tout ce qui fait son aspect propre, accueillant et cosu, est habitée par une population qui parle encore notre dialecte avec une fervente tenacité, en dépit de l'emprise impérieuse de l'esprit germanique, et de la systématique exclusion du français du programme des écoles primaires.

Le « Club Wallon », de Malmédy, qui compte 60 membres et constitue un organisme très intéressant de vulgarisation romane, attendait les congressistes, qui furent reçus avec la plus charmante cordialité et la plus touchante effusion.

Les visiteurs, après une promenade charmante, ont gagné un pavillon, sur la colline, d'où s'aperçoit admirablement, dans la vapeur automnale, la jolie vallée de la Warche. Aux abords de ce pavillon, pavoisé des couleurs malmédiennes, allemandes, françaises, belges, russes, suisses, etc., avec cette inscription wallonne : *Séyoz les bin'nous!* « Soyez les bienvenus », on a déjeuné en plein air. Parmi les convives : MM. Gauthier, secrétaire général du Ministère de l'enseignement en France; Novicow, d'Odessa; Carl Wahlund, de l'Université d'Upsal; Bernard Bouvier, de Genève, et J. Bonnard, de Lausanne; Paul Meyer, de l'Institut, et Madame; M^{lle} Marie Popelin, docteur en droit, Bruxelles; M. Van Hamel, de Groningue, et Madame; M. H. de Lamotte, gouverneur des colonies françaises, et Mademoiselle; MM. Ch. de Galland, du Lycée d'Alger; Albert Métin, de l'École coloniale de Paris, et Madame; Georges Virrès, de Lummen; Léon Paschal, de l'École de guerre de La Haye, etc. Sans compter un très grand nombre de Belges.

En un court discours, empreint d'une cordialité éloquente, le vice-